
Contraintes incendies dans une installation de racks

Sprinklage, niveaux ajourés

Dans le cadre de l'équipement d'une installation de stockage, le risque incendie est à prendre en considération dès l'élaboration du cahier des charges.

Si des règles existent (APSAD,..) le plus simple est de vous rapprocher, dès l'élaboration du cahier des charges, de la DREAL et votre assureur, qui vous communiquerons les contraintes à prendre en considération.

Parmi celles à respecter, une cheminée de 150mm doit être respectée entre les charges sur palettes dans la structure rack.

De même, les niveaux doivent souvent être ajourés à 80% afin de garantir l'écoulement de l'eau en cas de déclenchement des têtes de sprinklage.
